

RCO119 DÉCHETS PRÉPARÉS EN VUE DE LEUR RÉEMPLOI

Carte d'identité de l'indicateur (1)

PROGRAMME ET/OU COMPLÉMENT	PO 2021-2027 CP 2021-2027	
OBJECTIF(S) SPÉCIFIQUE(S)	2.6	Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources
MESURE(S)	9	Economie circulaire et utilisation durable des ressources
CATÉGORIE/TYPE	Indicateur de réalisation	
ZONE(S) CONSIDÉRÉE(S)	Moins développée En transition Plus développée	
UTILISÉ DANS FTJ	NON	
INDICATEUR CE	OUI	

Carte d'identité de l'indicateur (2)

INTITULÉ CALISTA	DECHETS PREPARES EN VUE DE LEUR REEMPLOI
UNITÉ DE MESURE	Tonnes/an
CONSTITUE L'AGRÉGATION DE SOUS-INDICATEURS	S.O.
EST UN SOUS-INDICATEUR (SUBSET)	S.O.
INTERDÉPENDANCE AVEC UN AUTRE INDICATEUR	S.O.
CARACTÈRE FIGÉ/ÉVOLUTIF	Evolutif

Description et quantification de l'indicateur

DÉFINITION	L'indicateur mesure le volume annuel de déchets « préparés pour le réemploi ». La préparation au réemploi peut impliquer des opérations de contrôle, de nettoyage ou de réparation, par lesquelles des produits ou des composants de produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à pouvoir être réutilisés sans autre prétraitement (voir la directive 2008/98/CE dans les références).
MÉTHODE DE CALCUL	Objectif 2024 : estimation du tonnage annuel de déchets préparés en vue de leur réemploi au 31/12/2024
	Objectif 2029 : estimation du tonnage annuel de déchets préparés en vue de leur réemploi au 31/12/2029
	Calcul du réalisé une fois le projet sélectionné : comptabilisation du tonnage annuel de déchets préparés pour le réemploi depuis le début du projet jusqu'à la date de rapportage
	<i>Points d'attention :</i>

	<ul style="list-style-type: none"> • La valeur de l'objectif en 2024 et en 2029 représente la moyenne annuelle des prévisions de réalisation de la finalisation du projet jusqu'à 2024 et 2029. • La valeur de l'indicateur "réalisé" se calcule une fois le projet finalisé. • La valeur de l'indicateur "réalisé" reprend la moyenne de ce qui a été réalisé chaque année depuis la finalisation du projet jusqu'à la date de rapportage. • Il s'agit de prendre en compte la préparation au réemploi et non le réemploi lui-même. • Comme recommandé lors de l'évaluation environnementale stratégique du PO 2021-2027, il serait intéressant de préciser, dans la méthodologie pour cet indicateur, la ventilation des objectifs par catégorie de déchet et/ou par filière de recyclage (en référence aux catégories du Plan wallon des déchets-ressources PWD-R¹).
SOURCE DE COLLECTE DES DONNÉES	Porteurs de projets/bénéficiaires directs
FREQUENCE DE COLLECTE DES DONNEES	Semestrielle

¹ <https://sol.environnement.wallonie.be/pwd-r.html>